Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-212902860-20260306-D04_2026_02-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
Arrondissement de Brest
Canton de Ploudiry

TRÉFLÉVÉNEZ

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **TRÉFLÉVÉNEZ**

SEANCE DU 19 FEVIER 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	10

Date de convocation :
9/02/2026
Date d'affichage :
9/02/2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 19 février **à 20 heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle de Conseil, sous la présidence de **M. Georges PHILIPPE, Maire**.

Présents : M. Stéphane HERRY, M. Georges PHILIPPE, M. Jean-Luc LE STANC, Mme Sandrine LAURENT, M. Didier SALAUN, M. Philippe DELPORTE, , M. Christian QUENTEL, Mme Corinne BODREMON, Mme Karine SALIOU

Absent : M. Jean-Christophe JACQ (donne pouvoir à Didier SALAUN)

Secrétaire de séance : Corinne BODREMON

D04_2026_02 Avis sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SCEA de KERVADIC sur la commune d'Irvillac, en vue de l'extension de l'élevage porcin.

Monsieur LE MAIRE présente la demande d'autorisation environnementale présentée par la SCEA de KERVADIC sur la commune d'Irvillac, en vue de l'extension de l'élevage porcin à l'ensemble du conseil municipal.

vu :

- Le Code général des collectivités territoriales ;
- Le Code de l'environnement, notamment les dispositions relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;
- La demande d'autorisation environnementale déposée par la SCEA de Kervadic, relative à l'extension d'un élevage porcin situé sur le territoire de la commune d'Irivillac ;
- Le dossier soumis à enquête publique ;
- L'avis de l'autorité environnementale ;

Considérant : Que le projet vise à augmenter la capacité de production de l'élevage porcin existant ;

- Les enjeux environnementaux liés à ce type d'exploitation, notamment en matière de gestion des effluents, de qualité de l'eau, de risques de pollution des sols et des cours d'eau ;
- La sensibilité particulière du territoire communal, notamment au regard de la préservation des ressources en eau et des milieux naturels ;
- Les préoccupations exprimées par les habitants concernant les nuisances potentielles (odeurs, trafic routier supplémentaire, impacts paysagers) ;
- Les objectifs de développement durable et de transition écologique poursuivis par la commune ;

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-212902860-20260306-D04_2026_02-DE

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, **émet un avis défavorable** à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SCEA de Kervadic pour l'extension de l'élevage porcin sur le territoire de la commune d'Irivillac.

8 voix contre / 1 abstention / 1 nul

Pour copie conforme au registre.

Le secrétaire de séance
Corinne BODREMON

Le Maire,
Georges PHILIPPE

MAIRIE DE TREFLEVENEZ
29800